UF2S

UNITÉ FACULTATIVE SECTEUR SPORTIF

BAC PRO Assistance à la Gestion des ORganisations et de leurs Activités

LYCEE PROFESSIONNEL H. DUNANT ANGERS

Dès la classe de première, puis terminale

Préparation au SST

Participation à l'AS
- **84 h en classe de 1ère**
- **78 h en classe de Term**

6 semaines de PFMP dans le secteur sportif

Objectifs :

Obtenir une biqualification :

- le baccalauréat professionnel « Assistance à la gestion des organisations et de leurs activités »
- une certification partielle du Brevet Professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport (BP JEPS) : UC1 (encadrer tout public dans tout lieu et toute structure) et UC 2 (mettre en œuvre un projet d'animation s'inscrivant dans le projet de la structure).

Capacités attendues :

- Porter de l'intérêt pour les activités physiques sportives et l'animation
- Disposer de compétences pour travailler en équipe dans le cadre d'une démarche de projet
- Respecter une réglementation technique, sécuritaire et administrative
- Disposer de qualités de réflexion, de prise de recul, d'expression orale et écrite

LYCEE PROFESSIONNEL H. DUNANT

15 rue de Haarlem
49017 ANGERS

02 41 96 17 60
ce.0490784l@ac-nantes.fr

CONTENU :

Activités professionnelles du Bac Pro Assistance à la gestion des organisations et de leurs activités :

- apporter un appui à un dirigeant de petite structure, à un ou plusieurs cadres ou à une équipe dans une plus grande structure, en assurant des missions d'interface, de coordination et d'organisation dans le domaine administratif, dans tous les secteurs d'activité
- intervenir sur les processus de gestion (commerciaux, productifs, de gestion du personnel, numériques)
- répondre aux besoins de gestion et aux impératifs de performance.

Activités complémentaires :

- définir les enjeux et adapter les démarches aux différents publics pour les accueillir dans le respect des valeurs de la structure
- s'adapter aux divers interlocuteurs, aux contextes et aux modes d'organisation du travail mis en place, aux usages et aux codes professionnels que la structure sportive requiert
- intégrer dans son activité, les rôles, place et statut de chacun
- prodiguer les premiers soins et les gestes de premiers secours
- préparer et planifier des cycles d'activités physiques, sportives et artistiques
- aider à la conduite des activités sportives d'éveil, de découverte, de loisirs, de forme et de bien-être
- organiser la mise à disposition des équipements et la sécurisation des lieux de pratique
- veiller à la sécurité des groupes à encadrer et au respect du règlement
- démontrer un niveau de pratique suffisant pour connaitre les effets de ses actions sur soi, sur les autres et son environnement pour concevoir un projet dans un cadre sécurisé.

CERTIFICATION :	POST-BAC :
- en cours de formation (épreuve orale) - conception d'un dossier professionnel	- insertion professionnelle dans le champ des métiers du sport - poursuite d'études en mention complémentaire «Animation et Gestion de projets dans le secteur sportif», et/ou préparation aux UC3 et UC4 du BP JEPS.